



DEPARTEMENT DU
DOUBS

ARRONDISSEMENT DE
BESANCON

CANTON D'ORNANS

Délibération n° 1-2026

COMMUNE DE TREPOT 25620 (INSEE 25569)

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 23 février 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le **23 février à 20 heures 15 minutes**, le Conseil Municipal de la commune de TREPOT, s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MOUGIN, Maire.

Objet :

**Vote du Quart
D'Investissement
Avant BP**

Etaient présent(e)s : MOUGIN Gérard, PROST Pierre, HANRIOT-COLIN Sabrina, PERROT Denis, BARTOLOZZI Sophie, DOLE Jean-Claude, HENRIOT-COLIN Stéphane, JUILLARD Mathieu, MILLET Stéphanie, PERROT Nathalie, TAILLARD Didier, VUITTON Céline, LATHELIER Marine.

Absent(e)s excusé(e)s (sans procuration) :

**Membres en exercice : 13
Membres présent(e)s : 13
Ayant pris part au vote : 13
Dont ayant donné procuration : 0**

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil, **M. PROST Pierre** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Date de convocation :
17/02/2026
Date d'affichage :
17/02/2026

Le Président a déclaré la séance ouverte.

Monsieur le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales.

Par ailleurs, Monsieur le Maire rappelle aussi les dispositions de l'article 108 de la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 qui modifient l'article 77 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010.

Il est donc décidé de liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite de 25 % des investissements budgétisés au cours de l'année 2025.

Montant budgétisé des dépenses d'investissement **2025 : 252 500 €.**

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur de **63 125 €** soit 25%.

	Articles	Crédits votés 2025	Possibilités d'ouverture anticipée 2026 (25 % du montant voté en 2025)	Crédits ouverts en 2026 par anticipation
Chapitre 21				33 125
	2131	4 000	1 000	
	2151	120 000	30 000	
	2183	4 500	1 125	
	2188	4 000	1 000	
TOTAL CHAP 21		132 500	33 125	
Chapitre 23				30 000
	231	120 000	30 000	
TOTAL CHAP 23		120 000	30 000	
TOTAL GENERAL		252 500	63 125	63 125

Voix POUR : 13

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard MOUGIN

